



L'essentiel à retenir de la 58^e session ordinaire des chefs d'Etat de la CEDEAO

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé et ses pairs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont tenu samedi 23 janvier par visioconférence, la 58^e session ordinaire de leur Conférence.

Les travaux ont été consacrés sur la situation sécuritaire dans la sous-région notamment au Mali, le programme de la monnaie unique, et l'état de la mise en œuvre de la Zone de libre d'échange continentale (ZLECAf) dans l'espace communautaire.

Les chefs d'Etat ont passé en revue la situation politique, économique et sécuritaire des Etats membres. Ils ont également procédé à l'examen du rapport annuel 2020 de la commission, du rapport de la 45^e session ordinaire du Conseil de médiation ainsi que du rapport de la 85^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'instance sous-régionale.

En ce qui concerne le Mali, les dirigeants de la sous-région se sont félicités des avancées observées à tous les niveaux du processus transitionnel dans le pays.

Les chefs d'Etat de la Cédéao ont cependant exigé la dissolution immédiate du Comité national de salut public

(CNSP) du Mali et ont rappelé le pays à ses engagements notamment le respect scrupuleux de la feuille de route, et le respect du calendrier de la mise en place de tous les organes.

La charte de transition malienne stipule en effet que « *le CNSP est dissous après la mise en place des organes de transition* ». Mais selon les informations, en dépit de l'instauration du président Bah N'Daw et de son gouvernement de transition, aucun acte officiel au Mali n'a fait disparaître le CNSP qui est une structure politico-militaire créée le 19 août 2020 avec à sa tête Assimi Goïta, colonel des forces armées et leader des putschistes.

David S.